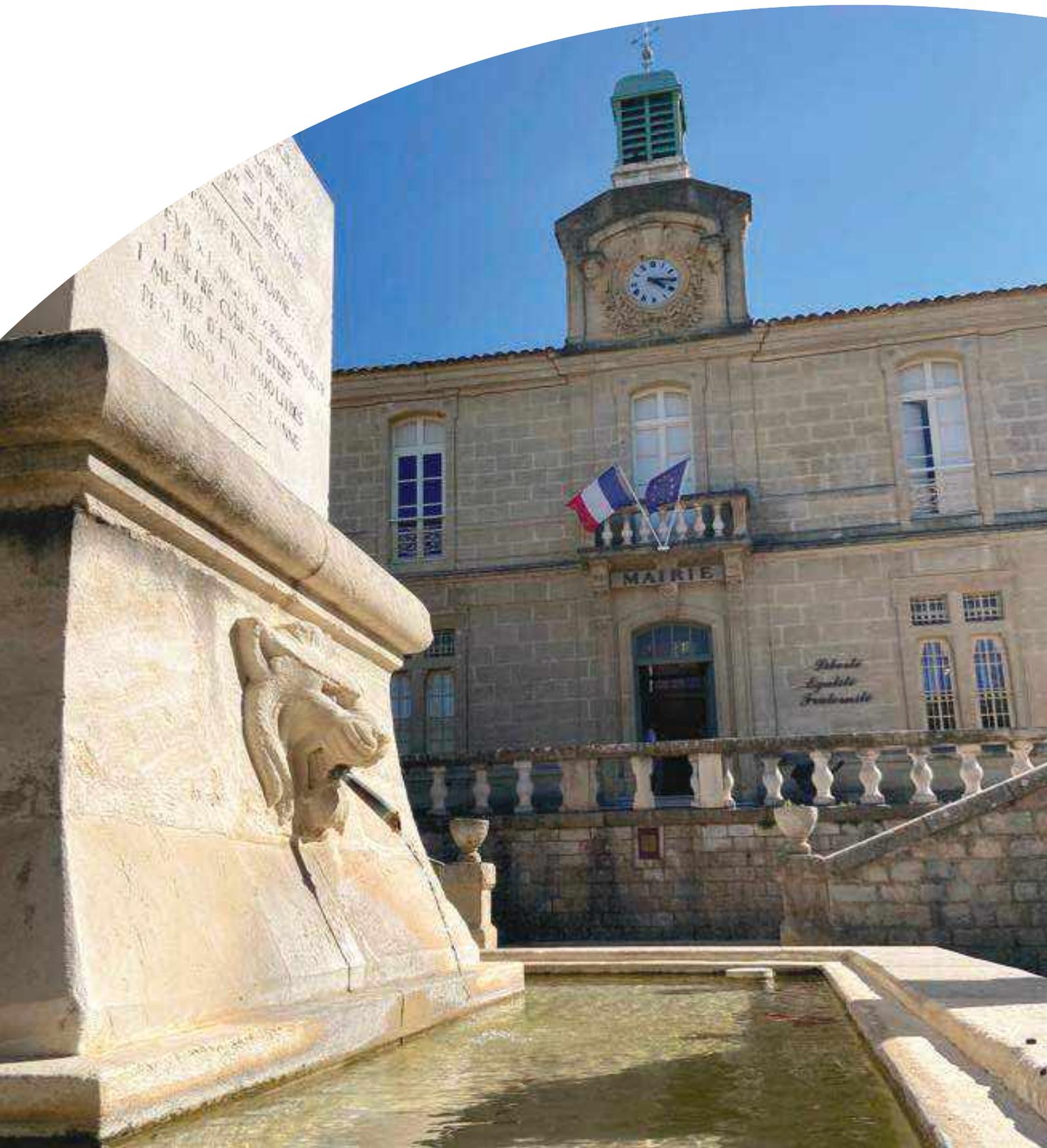


Saint Victor la Coste

BULLETIN
MUNICIPAL



Mairie	04 66 50 02 17
Ecole Primaire	04 66 50 05 52
Crèche « Les Lutins du Claux »	04 66 99 35 79
Centre de loisirs « Les Cigales »	04 66 50 93 64
Agence postale	04 66 82 39 12
Bibliothèque	04 66 50 00 32

SERVICES *de santé*

INFIRMIÈRES

Hélène Charmasson	06 19 71 18 73
Mireille Fogelgesang	04 66 50 32 70
Nathalie Yosbergue	04 66 50 05 07

KINÉSITHÉRAPEUTE-OSTÉOPATHE

Claude Caron	06 58 47 43 16
Sophie Garcia	06 58 47 43 16
Sophie Poirier	06 58 47 43 16

ORTHOPHONISTE

Célia Carrasco	06 98 69 47 51
----------------------	----------------

PHARMACIE

Stéphanie Couderc	04 66 50 12 15
-------------------------	----------------

PSYCHOLOGUE

Anne Charret	06 15 36 44 50
--------------------	----------------

SERVICES *extérieurs*

Agglomération du Gard rhodanien	04 66 79 01 02
Assistante sociale du Conseil Départemental	04 66 82 64 30
Centre des Impôts Bagnols-sur-Cèze	04 66 90 53 53
Conseil Départemental	04 66 76 76 76
C.P.A.M	39 60
Gendarmerie de Laudun	04 66 33 24 26
La Poste de Laudun	04 66 79 35 01
Maison de justice et du droit Bagnols	04 66 39 65 15
Préfecture du Gard	04 66 36 43 90
SAMU	15
Pompiers	18
Police	17

ÉTAT *civil*

NAISSANCES

30/01/2023	LUZURIER Margaux
20/03/2023	RICHARD Maël
05/04/2023	SARDA Johann
20/04/2023	TLIBA Milhân
12/08/2023	BEAUGRAND Maxence
11/09/2023	MEHERZI Anis
17/09/2023	IBRAHIM MAILIKI DUSSERRE Noah
04/11/2023	LINARD DI MASCIO Gianni
17/11/2023	COUCHOURON Julia
03/12/2023	GRANIER Noé

MARIAGES

06/05/2023	GOETZ Laurent & MARTIN Sandrine
13/05/2023	CONDUTTORE Frédéric & MASSON Emmanuelle
20/05/2023	LE GALL Noémie & VEYRE Sylvain
21/06/2023	DUMONTEAUX-BRUNEL Louis & RAFIN Eliane
24/06/2023	GERTOSIO Delha & GOGLIA Romain
24/06/2023	BARGETON Philippe & OTGE Sandra
30/06/2023	FABROL Maxime & VAN HONACKER Laurine
01/07/2023	AKBAS Volkan & BELOTTI Trycia
08/07/2023	CHEIKH Majda & HOURS Nicolas
08/07/2023	KESTEN Eddy & MOREL Mélanie
29/07/2023	BLANCON Justin & ESTOURNEL Elodie
29/07/2023	PASSERIEUX Olivia & MOSZKOWSKI Félix
29/07/2023	MATHIEU Romain & CALMETTES Marie
09/09/2023	AZHAR Achraf & HURTADO Camille
09/09/2023	VAQUE Anthony & EYMARD Emilie
23/09/2023	CABANNE Anthony & CARDINALI Maëva
30/09/2023	VIZUETE Cédric & DIDRAT Angélique
30/09/2023	GOUTELARD Florence & ROUET Daniel
07/10/2023	BOUHATI Otman & MOUSSA Naïma
07/11/2023	WOHLWEND Sophie & CHAVE Thomas

DÉCÈS

31/12/2022	OLIVIER Patricia
06/01/2023	DUMONTEAUX Alexandre
24/03/2023	BUFI Paolo
11/05/2023	BERKANE Rabia
18/05/2023	BIOSCA Henri
28/05/2023	OURADOU Jean-Luc
04/08/2023	AUDOUARD MIOTELLO Josyane
21/09/2023	TONCELLI Jacques
24/09/2023	BASTIEN Serge
26/09/2023	GUINTINI Gérard
04/12/2023	GRENIER Rémy

Nous vous faisons part du décès de (hors de la commune)

31/10/2023	ROUX Vve MATHON Lucienne
30/11/2023	ROUX Max
04/12/2023	PÉLAQUIER Vve TRINQUIER Edmée



Chères Saint Victoraines, Chers Saint Victorains,

L'année 2023 se termine et nous pouvons dire qu'elle a été riche et a vu bon nombre de nos projets débuter.

Depuis le début de notre mandat, nous investissons tous les ans sur un sujet important qui est celui de la **transition énergétique**. En 2023, c'est le programme de passage en LED des points lumineux de la commune qui à ce jour est terminé.

Les différents travaux entrepris sur les éclairages aussi bien à l'intérieur des bâtiments qu'à l'extérieur, couplés à l'extinction de l'éclairage public, nous ont permis de réduire les coûts de façon significative. Notre programme ambitieux de rénovation énergétique nous permet d'envisager pour la fin de l'année 2024, une baisse de 70% des consommations par rapport à 2020.

Toujours dans la maîtrise des dépenses, et suite à l'audit effectué en 2023 sur notre consommation d'eau, un plan d'action a été entrepris à l'échelle de notre commune et nous permettra de faire baisser la facture.

Ce plan d'actions s'est accompagné d'investissements dans la totalité des bâtiments communaux par la pose de régulateurs de débits de types mousseurs et la mise en place de chasses à bascules moins consommatrices d'eau.

Ces investissements sont accompagnés par un relevé régulier des compteurs afin d'éviter toutes fuites sur les réseaux.

Grand consommateur d'eau, le stade de football de la commune a bénéficié de travaux d'investissements à hauteur de 35 000 euros. Un forage adapté à la nature du sous-sol a été installé ainsi qu'un dispositif d'arrosage intelligent pilotable à distance et équipé de sondes hydrométriques, pour arroser au plus juste et apporter un confort de jeu à notre équipe.

Parmi les grands projets d'aménagements, celui de la réfection de la RD 101 a pu démarrer cet automne. La première tranche qui concernait la réfection des réseaux d'eaux et d'assainissement est à présent terminée.

Sur le volet de la sécurité, le programme d'installation des caméras de vidéosurveillance touche à sa fin.

Sur le volet patrimonial, 2023 a vu renaître le lavoir de Cannes. Ce bâtiment ni inscrit, ni classé, situé dans un lieu peu connu mais témoin de la vie de notre village, a retrouvé son visage d'antan. Cette restauration a été possible grâce au concours de l'agglomération du Gard Rhodanien et aux équipes de Passe Muraille, chantiers d'insertion qui ont permis cette restauration. Dans un programme de campagne, il y a les projets structurants et puis il y a les sujets qui répondent à l'actualité, aux urgences et qui deviennent des priorités.

Suite à la cessation d'activité de notre boulangerie pour un départ en retraite bien mérité et à la vacance de la salle de l'ancienne bibliothèque, nous avons pu accueillir et installer rapidement après quelques travaux d'aménagements un nouveau boulanger. La rencontre avec Ludivine et Mickael de la maison LUKA a été une chance et nous avons souhaité leur mettre le

pied à l'étrier. Parce qu'un commerce dans un village, c'est plus qu'une activité commerciale, c'est amener de la vie, des rencontres et des échanges.

Pour ne pas voir se déplacer le cœur de vie de notre village, la municipalité a fait l'acquisition cette année d'une maison située sur la place de la Mairie. Celle-ci permettra une installation plus pérenne de notre boulangerie avec une production sur place.

Sur le volet sportif et associatif, nous avons investi dans des travaux de rénovation du boulodrome, pour le plus grand plaisir des joueurs.

Une augmentation du nombre de places de stationnement a pu être possible avec la création du parking des Amandiers à l'ouest du groupe scolaire. Et le programme d'enfouissements de réseaux a bénéficié cette année au secteur de Palus (rue de Jardinache et rue du Vernet).

L'année 2023 a été riche en manifestations festives organisées par la municipalité, avec le festival du vagabond théâtre, la fête de la chèvre, et les différentes expositions, dont la dernière était sur le thème des anciennes caves viticoles.

Elle a vu également le renouvellement du CMJ, mini conseil municipal des jeunes composé de 6 élèves ; un duo par classe de CE2, CM1 et CM2. Attentifs à ce qui les entourent et matures pour leur âge, ils sont force de propositions pour leurs camarades. Pour la session 2023, nous avons souhaité leur faire découvrir la deuxième chambre du parlement. Quoi de mieux qu'un voyage direction Paris pour une visite du Sénat et assister à une séance publique. Ils ont également pu partager un moment privilégié le temps d'un déjeuner/questions avec Monsieur Le Sénateur du GARD, Laurent BURGOA.

Dans la continuité de 2023, le début d'année 2024 a vu le démarrage de la seconde tranche des travaux de la RD 101 qui se termineront au printemps 2024.

Les travaux d'extension du réfectoire et des dortoirs ont commencé aux vacances de février et se poursuivront durant toutes les périodes de vacances scolaires, pour une livraison, à la rentrée 2024.

Les deux blocs de sanitaires situés dans la cour de l'école élémentaire se feront une beauté en 2024 ainsi que la garderie.

Sur la table de travail de 2024, se trouvent déjà des dossiers comme celui de la chapelle de MAYRAN, les logements seniors, l'aménagement de la rue de la Combe, les jardins partagés et la rénovation énergétique de l'école. Voilà pour les grandes lignes et les principaux sujets.

Je vous laisse à présent à la lecture de notre bulletin et vous souhaite le meilleur pour 2024.

Véronique HERBÉ
Votre Maire

LE MAIRE ET SES ADJOINTS**Véronique HERBÉ**

Maire de Saint-Victor-la-Coste

Georges DANIEL - 1^{er} Adjoint

Pouvoirs du Maire en l'absence de celui-ci
Gestion du personnel communal
Affaires sociales
Affaires scolaires
Cimetière

Nathalie BESSON - 2^{ème} Adjointe

Gestion des plannings du personnel communal
Bons de commande fournitures et cantine
Jeunesse - vie associative - sports
Sécurité et risques majeurs
Bibliothèque

Jean PASSERIEUX - 3^{ème} Adjoint

Administration générale et finances locales
Gestion et entretien des bâtiments et installations communales
Gestion des immeubles locatifs
Information et communication
Politique en faveur des personnes handicapées

Joëlle COLLOCA - 4^{ème} Adjointe

Fêtes et cérémonies municipales
Culture, loisirs, associations (bulletin de rentrée)
Patrimoine et tourisme
Internet - Espaces numériques

Vincent PELAQUIÉ - 5^{ème} Adjoint

Hydraulique agricole - Agriculture
Urbanisme - PLU - Cadastre
Forêt - coupes - Affouagères
Environnement durable

Propreté urbaine
Réseaux secs et humides
Aménagement du village

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Jacqueline LINDER
Jean-Louis COGAN
Antoine DE VITA
Françoise POCK
Sylvie DUCLOS
Stéphane SOLER
Hélène BARATHIEU
Sandrine BERNARD
Jean ALBE
Guillaume JOUVE
Christelle POSTEL
Hervé PETITOT
Alexandre PAZZI

LES PRINCIPALES*réalisations 2023***ÉCOLE RAOUL LAURENT**

Construction du local de rangement maternelle
En Régie : 2505 € TTC



Réparation et modification de l'ascenseur
Sociétés : OTIS et LE GOFF
8000 € TTC



Pose de luminaires à LED
Sociétés : YESS et MAZET
9092 € TTC

Achat d'ordinateurs pour le primaire et la maternelle
Société : SUD INFORMATIQUE
3113 € TTC

Rideaux occultants classe de primaire
Société : EUROFLEX 1757 € TTC

Installation d'un tableau numérique classe de grande section offert par la Mairie de Bagnols-sur-Cèze.

VOIRIE - SÉCURITÉ - ACCESSIBILITÉ**Travaux RD 101**

- Électricité FACÉ (financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale) : 36 560 € HT Subvention 34 732 € HT
- Télécom : 39 273 € HT
- SMEG éclairage public 90 170 € HT - Subvention : 9000 € HT
- Lot voirie : 424 223 € TTC
- Subvention Département : 200 000 €
- Dont frais d'étude : Géomètre, CEREG, Cartamorin : 60 000 € TTC

Enfouissement réseaux Palus, RD 101, Route de Saint-Paul-les-Fonts, Rue de la Bronque
40 000 € TTC

Goudronnage Chemin de Font Hiau et pose de l'éclairage
Société : CARMINATI 46 266 € TTC



Coupe et taille des arbres
En Régie

Entretien des espaces
En Régie
Société : ESAT 3966 € TTC



Peinture signalétique au sol
En Régie

Enlèvement de débris et encombrants En Régie



Achat et installation de caméras de vidéosurveillance
Société : INEO/ EQUANS 96 000 € TTC
SUBVENTION FIPD 2160 €

CITY PARC

Entretien des espaces
En Régie

SALLE RENÉ MATHIEU



Réfection du mur extérieur et intérieur EST du gymnase, étanchéité bordure extérieure
Peinture salle R.Mathieu
En Régie : 826 € TTC et
Association PASSE MURAILLE



Peinture extérieure fenêtres des vestiaires
En Régie - Société : COMPTOIR DU SUD 768 € TTC

ATELIERS MUNICIPAUX

Installation d'une prise green up
Société : YESS ELECTRIQUE 502 € TTC



Installation de panneaux photovoltaïques
Société : INEO 14 310 € TTC

MATÉRIELS ET VÉHICULES

Chambre froide et congélateur salle Jacqueline Pagnol, machine à glaçons salle René Mathieu, auto laveuse école

Société : LAMBERTIN 6503 € TTC
Société : SIBILLE 3784 € TTC



Illumination de Noël
Société : HEXAGONE 6000 € TTC
Société : MARELO 1380 € TTC



TOTEM panneau d'affichage numérique
Société : DISPLAY MEDIA 6059 € TTC

Remplacement d'un véhicule, achat d'un Peugeot électrique
Société : PEUGEOT France 24 416 € TTC

IMMOBILIERS

Achat maison Place de la Mairie - 253 077 € TTC



LOGEMENTS COMMUNAUX



Réfection et aménagement studio Rue Gérard Philippe
Société ART ET PAC : 4277 € TTC (plomberie)

Fin des travaux d'isolation
Société : 21 000 € TTC

ÉCLAIRAGE PUBLIC



Remplacement des ampoules existantes par des LEDS programmées
Société : INEO 240 000 € TTC
Subventions : FONDS VERT 60 973 €

STADE



Forage, pompe, asperseurs, domotique
Société VOLTEPIERRE : 10 236 € TTC (Forage)

Société NATHEO POMPES : 13 999 € TTC (Pompe forage)
Société NATHEO POMPES : 4868 € TTC (Système arrosage intelligent)

Société NATHEO POMPES : 5587 € TTC (Arroseur Stade)



Changement du filet de protection EST
Société : TECHNI PRO 3388 € TTC

TENNIS



Réfection du terrain, pose de moquette aiguilletée
Société : ROUX Daniel 65640 € TTC (participation tennis 32000 € + 7000 € FFT)

TERRAIN DE BOULES

Nouveau revêtement
Société : GIRAUD 49 065 € TTC



DIVERS

Éclairage led Tennis, salle René Mathieu
Société INEO : 32 064 € TTC
Subvention : DETR 8 000 €

Aménagement terrassement terrain des amandiers
Sociétés CARMINATI : 57 631 € TTC
Subvention : 24 280 € (Amendes de police)



Escalier d'accès sur la Rue de la Combe
En Régie



Aménagement et agencement du local de l'ancienne bibliothèque

Sociétés : LE GOFF, ART ET PAC , MAZET, PETIT PAS : 4201,80 € + 3594,90 € TTC

Rénovation du lavoir de Cannes

Société POLYFABRI : 1994 € TTC (Dépose)
Société POLYFABRI : 24 129 € TTC (Charpente)

Remise en état des bornes à incendie

Société PBI : 4500 € TTC



Équipement pour la réduction de consommation d'eau

Société ECO TECHNIQUES : 4125 € TTC (Mousseurs)

Société Waterflush : 1431 € TTC (Réservoir chasse d'eau)

Nouvelle téléphonie
Société : ITELLIA 8988 € TTC



Vidange bacs à graisse cantine et atelier

Société : MAURIN 432 € TTC

Nettoyage réseau pluvial

Société : MAURIN

Agglomération du Gard rhodanien



Acitivité moto de l'ALSH



Carnaval de l'APE



Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945



Jeux anciens - Comité des fêtes



Concert Rosa musica



Cirque à l'école



Commémoration du 11 novembre 1918



Journée du Patrimoine



Le bilan financier reprend l'ensemble des opérations financières réalisées en fonctionnement et en investissement par la commune durant l'exercice 2023. Le bilan est exprimé en euros.

GLOSSAIRE DE QUELQUES TERMES UTILISÉS

Accessibilité : bâtiments nécessitant des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Dotations de l'état : recettes provenant de l'état, du département... forfaitaires ou au titre de la solidarité rurale, de la compensation de la taxe d'habitation, professionnelle, de la décentralisation...

Enfouissement : mise sous terre des lignes électriques et téléphoniques.

Fonctionnement : regroupe toutes les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement de notre collectivité.

Immobilisations corporelles : acquisitions foncières, aménagements des constructions, réseaux de voirie et d'électrification, matériels et outillage...

Immobilisations en cours : projets d'acquisitions, de constructions, d'aménagements non encore achevés.

Impôts et taxes : taxes foncières, d'habitation, pylônes, conso électricité, droits notariés, fonds national de garantie...

Les investissements : regroupent toutes les recettes et les dépenses concernant les projets d'investissements futurs ou en cours.

Les produits et services : recettes provenant de produits tels que concessions cimetière, droits de chasse, redevances funéraires, services périscolaires, loyers logements, locations salles ...

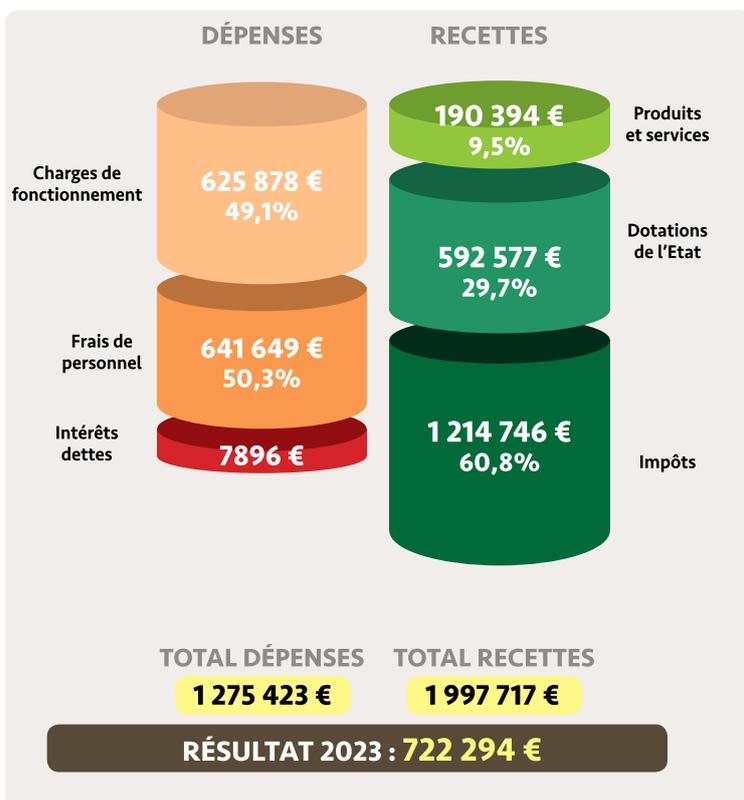
Remboursement de TVA (FCTVA) : remboursement de la TVA payée sur les investissements réalisés au cours d'exercices antérieurs.

Subventions : aides financières de l'état pour accompagner la réalisation de projets.

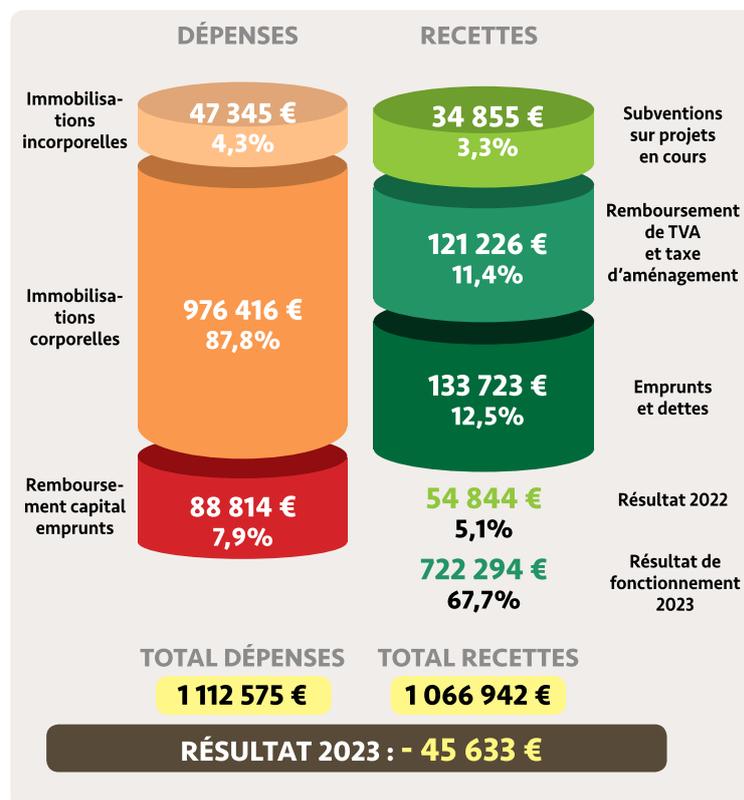
Taxe d'aménagement : générée par des opérations ayant fait notamment l'objet d'un permis de construire, d'aménager, d'une déclaration de travaux...

Trésorerie disponible : Trésorerie restant à la disposition de la commune après la clôture des comptes des années précédentes.

FONCTIONNEMENT (EN EUROS)



INVESTISSEMENT (EN EUROS)



TRÉSORERIE

Trésorerie disponible = **3 106 000 €** (report des années antérieures)

PROJETS D'INVESTISSEMENT 2024

**TRAVAUX DE RÉFECTION
ET DE SÉCURISATION
DES VOIRIES**

Fin des travaux Entrée est,

Rues de la Clastre et
Font Crotade.

Impasse Sainte Anne, rues
de la Combe, des Romarins,
chemin des fours à chaux...

SÉCURITÉ

Poursuite des équipements de
vidéo surveillance

**TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

isolation et chauffage école,
gymnase

Isolation mairie

**ECLAIRAGE PUBLIC,
ENFOUSSEMENTS**

Fin des travaux
éclairage public,

Enfouissement et renforcement
lignes et réseaux.

**RÉPARATIONS,
CONSTRUCTIONS ET
AMÉLIORATIONS**

Agrandissement de la cantine
et du dortoir du groupe scolaire.

Aménagement de la garderie.

Réfection des toilettes de l'école.

Aménagement de la maison
place de la mairie.

Aménagement de la grange
Barn Aubin

Programme de restauration
Érmitage de Mayran...

Projet jardins partagés

ACCESSIBILITÉS

Salle R.Mathieu, école,
chapelle de Mayran...

PETITS MATÉRIELS

Equipements services
techniques, école, Salle
R. Mathieu, Mairie...



VISITE DE MADAME LA PRÉFÈTE

Madame le Maire, Véronique Herbé et ses adjoints, ont eu le plaisir d'accueillir, le 21 mars 2023, Madame Marie-Françoise Lecaillon, préfète du Gard. Cette rencontre a permis de partager avec elle de nombreuses informations sur les caractéristiques, les problèmes et les projets de notre commune. Un repas pris au restaurant de l'Industrie a ensuite été l'occasion pour elle de dire combien elle avait été charmée par notre village dont elle a visité les lieux les plus emblématiques.



TERRAIN DE BOULES

Situé au-dessus de la salle René Mathieu, le terrain de boules devenait de moins en moins praticable.

Suite à la demande de Monsieur Nicolas Charpail, Président de l'association « les Boules de la Placette », la municipalité a décidé d'engager des travaux de réparation sur toute la surface du terrain. Ces travaux ont été réalisés par la société Giraud d'Alès, au début du mois de juin. Le terrain a d'abord été décaissé, un géotextile posé et recouvert d'une couche de base. Un revêtement en sable de carrière, avec de nouveaux traçages et des poutres de sécurité, ont redonné au terrain une seconde jeunesse. Les joueurs ont pu ainsi retrouver le plaisir de lancer les boules sur une surface vraiment plane.



ARTISTES MIS A L'HONNEUR



Vous avez pu découvrir leurs talents lors d'expositions à la salle Jacqueline Pagnol :

- Du 18 au 19 mars « Au-delà des frontières », dessins de Loïc Goisnard et Adrien Charrière.
- Du 3 au 4 juin « L'Atelier d'Art textile », présentation de leurs travaux à l'aiguille, patchwork, broderie, crochet, feutrage, points noués.

- Du 6 au 13 août, « Résistance », peintures d'Hélène Stevens, dessins de Pierre Corbu, sculptures de Jean-Pierre Argillier.
- Du 9 au 11 décembre, « Déambulation vinicole », photos de Gérard Viguier, textes de Jean-Marie Comptier, peintures de Mireille Viguier.

ARTS ET JARDINS

Pour cette première manifestation organisée le 2 juillet par Sylvette Dauchet du collectif Mosaic'Arts et Sylvie Sendra de Saint-Paul Patrimoine, le village s'est rempli de visiteurs enthousiasmés par les œuvres qu'ils découvraient au gré de déambulations dans les jardins ouverts à cette occasion par les Saints-Victorains. Ce moment leur a permis de profiter d'une façon originale du village et de son patrimoine ; les artistes se sont prêtés au jeu avec plaisir en échangeant près de leurs œuvres. La journée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié sur le parvis de la Mairie.



LE VAGABOND

Pour la deuxième fois, succès assuré pour le festival « Saint Vict' Scène » organisé par la Municipalité en collaboration avec Magalie et Nohann Lefèvre, entrepreneurs logistiques d'événements festifs et culturels. Cette année, entre le 12 et le 14 mai 2023, leur camion « Le Vagabond » avait pris place près des lavoirs jumeaux pour offrir un espace convivial.

Un apéritif, offert par la Municipalité et servi par le Comité des Fêtes, a lancé les festivités ! Les enfants de maternelle et de CP



ont été émerveillés par « le Trésor de Clarissa » que la Commune et l'APE leur ont offert. Pour le plaisir des adultes et des enfants, se sont succédés un one man show de Stéphane Le Floch, « Histoire d'igloo », « L'Art du Mensonge », « Mon colocataire est une garce » et Fred le Magicien.

Un moment de convivialité a clôturé ces deux journées, dimanche midi. Un repas traiteur a été l'occasion d'accueillir un Chapitre de la Confrérie de la Compagnie de la Côte-du-

Rhône Gardoise ; ont été intronisés Madame Monique Dumonteu-Brunel, Monsieur Vincent Pélaquié et Monsieur Gérard Héraud. Rendez-vous pour le prochain festival, en mars 2024.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

La Mairie a en effet souhaité redonner la parole aux élèves de l'école primaire. Les voilà désormais associés aux réflexions visant au développement de notre village.

L'élection a eu lieu à l'école Raoul Laurent le jeudi 23 mars. C'est dans la salle des professeurs transformée en bureau de vote que les écoliers ont élu, isoloir et urne à l'appui, leurs représentants. Les six élus, Erwan Bernard, Léandro Fuchs, Charline Le Prince, Lou Lizon-Tati-Rouxel, Maya Moliné, Melvin Zeidour, ont reçu des mains de Madame Le Maire, Véronique Herbé, accompagnée de conseillers municipaux, leur écharpe.

C'est le 23 mai que s'est tenu leur premier conseil municipal. Le mercredi 7 juin, ils ont eu la chance de monter à Paris, accompagnés de Madame Le Maire, de deux adjoints et de leurs enseignants. Au programme, un passage devant la tour Eiffel, l'Arc de Triomphe, suivi de la visite du Palais du Luxembourg, avec le sénateur gardois Laurent Burgoa pour guide. Ce dernier leur a même offert un déjeuner sous les ors d'un magnifique salon du sénat.

Une journée qu'ils ne sont pas près d'oublier.

Le conseil a été renouvelé au mois de novembre avec de nouvelles élections pour les élèves de CE2, les deux nouveaux élus sont Sofia ARMANET et Victor GIRARD.



CONFÉRENCES

• LES COMMERCES D'AUTREFOIS

Le jeudi 8 juin, dans la salle Jacqueline Pagnol, Monsieur Roger Panier a présenté une conférence sur « Les commerces et les activités industrielles d'hier, de mémoire de Saint Victorain ». Grâce à des photos agrémentées de documents anciens, le public a découvert et redécouvert le passé de son village. Bonne surprise : les gens ont peu à peu pris la parole et raconté très librement des tas d'anecdotes qui leur revenaient en mémoire.



• AU FIL DE L'EAU

Le samedi 18 novembre, au même endroit, une conférence sur l'eau, présentée par M. Robert Pizard Deschamps, « Au fil de l'eau, de la source au robinet, 200 ans d'histoire d'eau dans le



village » s'est tenue sous la houlette de l'association Serre La Coste Patrimoine et Environnement.

L'ASSOCIATION FOYER SAINT VICTOR

C'est en raison du manque d'adhérents et de bénévoles que cette association a cessé d'exister. Le terrain et la salle du foyer paroissial ont été cédés à la commune pour l'euro symbolique. La Municipalité a tenu à recevoir ses membres ainsi que les présidents d'autres associations lors d'un apéritif qui a été l'occasion de remercier les donateurs et de présenter des perspectives quant à l'utilisation des lieux. Une architecte, Madame Laëticia Di Mascio, a présenté l'opération immobilière envisagée, à savoir des logements et une salle commune pour accueillir nos aînés et éventuellement une utilisation de cette salle par les associations.

Ce bien inaliénable doit continuer à profiter aux Saint-Victorains. Tel est le souhait émis par l'ensemble des membres de cette association et de la municipalité.

LES NUITS DE LA LECTURE

Le samedi 21 janvier 2023 ont eu lieu les « Nuits de la lecture » sous l'égide du Ministère de la Culture dans la toute nouvelle bibliothèque, aménagée pour cette occasion en un confortable salon de lecture.

Petits et grands ont pu venir frissonner sur le thème de l'année « La peur », en participant à l'atelier d'écriture et de dessin d'Hélène Barathieu (l'atelier des histoires filantes). L'après-midi s'est poursuivi dans une ambiance feutrée avec des lectures de passages choisis d'albums jeunesse comme « Bucéphale », « Sauve qui peut » et « Docteur Loup », mis en voix notamment par Karine Fabre et Elisabeth Bastaroli. Les enfants ont tellement apprécié qu'ils se sont pris au jeu et ont lu à leur tour.



FÊTE DE LA CHEVRE

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée la première fête de la chèvre organisée le 10 septembre 2023, place Baron Le Roy, par la mairie. Pour l'occasion, de nombreuses animations étaient proposées : démonstration de chiens de troupeaux à l'initiative de la ferme pédagogique de Russargues, diffusion d'un film : « La vie de chevrier », des contes agrémentés de chansons par M. Bérenagé, chants, musiques et danses provençales des groupes « Lis Accabaire » et « Canto Cigalo ». Les visiteurs ont pu aussi profiter du marché artisanal pour y découvrir

les produits et métiers liés à la chèvre. Même les moins passionnés de biquettes ont trouvé leur bonheur avec un café pris chez Pierre « Du Ptit Café » ou un verre du Syndicat des vins de Laudun, pendant que les petites têtes blondes se faisaient maquiller par Marie-Hélène.



Le méchoui de Sébastien Niewada a régalé les papilles des convives, servis sous les oliviers.

Pour finir cette belle journée, « Bête, bête, bête », le concours de bêlement a été un moment d'enthousiasme pour les enfants et les adultes, encouragés par le public. Le jury a désigné Jade Benoît vainqueur chez les enfants, et M. Didier Mesple pour les adultes. Leur audace et leur talent d'imitation ont été récompensés par un lot de produits locaux. Une tombola a suivi : il fallait deviner le poids d'une chèvre présente sur place. C'est M. Jérôme Larnac qui a brillamment relevé ce défi.

BORNE INTERACTIVE AU SERVICE DE TOUS



La commune a mis à disposition des Saint-Victorains une borne interactive en bas des escaliers de la mairie. Cet outil, pour une information accessible à tous, s'inscrit dans le cadre d'un plan plus large d'inclusion numérique. En effet, vous pourrez venir consulter toutes les informations publiques sept jours sur sept. L'objectif étant, à terme, de supprimer l'affichage papier. Son fonctionnement est simple : il suffit de se laisser guider par les consignes affichées sur l'écran interactif. A utiliser sans modération !

MARCHÉ DE NOËL



Samedi 2 décembre s'est déroulé le traditionnel marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes, avec ses stands, ateliers créatifs, maquillage... La salle René Mathieu était bien animée : après la décoration du sapin par les enfants, une dégustation de vin avec fruits de mer et charcuterie a précédé la venue du Père Noël, juste avant le goûter. Les résultats du concours de dessins, récompensés pour les meilleurs d'entre eux, ont été annoncés, et la journée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié.

LES TEMPS FORTS DU CCAS

Le CCAS est un acteur clé de l'action sociale au niveau local. Il est chargé de proposer des aides et de mettre en œuvre des actions et services visant à soutenir les personnes en difficulté ou vivant dans un contexte de précarité au sein de la commune, sachant que tous les membres du CCAS de Saint-Victor-la-Coste sont très à l'écoute de ces problématiques. Les membres du CCAS restent actifs pour accompagner les plus fragiles lors du plan « vague de chaleur ».

La solidarité en direction des aînés est, entre autres, orientée sur des temps de partages, de rencontres et de plaisir.

Cette année encore, trois après-midi récréatives ont été organisées avec la projection de films de la série « Don Camillo », suivie d'un goûter. À l'occasion de la semaine bleue, un voyage a été proposé en Pays Aixoïs, avec la visite d'une fabrique de calissons suivie d'un déjeuner cabaret. Le 16 octobre les membres du CCAS étaient présents sur le marché pour la vente des brioches au profit de l'UNAPEI 30, opération soutenue avec la participa-



tion des associations du village. Le CCAS et l'association Saint-Victor Solidarité, grâce au soutien des administrés ont recueilli les boîtes solidaires au profit des personnes démunies. Elles ont été redistribuées aux personnes en situation de précarité par le Secours Populaire. Le CCAS a répondu favorablement à la proposition du Secours Catholique de Bagnols-sur-Cèze pour la présence d'un camion itinérant sur la commune, mis en service pour l'année 2024. Cette initiative a pour but de rompre l'isolement, se vêtir à petit prix et partager un moment de convivialité, car il est parfois difficile pour des personnes de se déplacer.

UNE NOUVELLE BOULANGERIE

Madame Forget et son fils ayant cessé leur activité, la fermeture de notre ancienne boulangerie a laissé un vide. Il fallait le combler et la mairie a prospecté jusqu'à ce qu'un jeune boulanger de Remoulins, Mickaël Matouk, réponde à l'appel. Il a été convenu que dans un premier temps, il proposerait ses produits dans un local mis à sa disposition et réaménagé pour un dépôt de pains et de pâtisseries.

Le 20 octobre, il a offert aux Saint-Victorains qui ont répondu à son invitation, un apéritif dînatoire en association avec la commune. Le lendemain, il commençait son activité et le succès ne s'est pas démenti depuis.

Il va donc ouvrir à terme son commerce dans une maison acquise par la commune, sur la place de la Mairie.

LE PARKING DES AMANDIERS

La commune a fait l'acquisition d'un terrain en 2022 sur lequel un parking a vu le jour afin de permettre aux riverains et aux visiteurs d'y laisser leur voiture ; avec un accès du côté de l'école Rue Barne Aubin et un autre du côté de la rue de la Combe, desservie par un escalier. Des arbres devraient venir y apporter de l'ombre prochainement.

CAMÉRA DE VIDÉOPROTECTION

Face à la recrudescence des actes d'incivilité et de vandalisme, la Municipalité a fait installer 8 caméras réparties dans des endroits stratégiques du village. C'est une aide précieuse offerte à la gendarmerie qui peut, selon certaines modalités, les consulter. Cet équipement offre ainsi une sécurisation accrue.

COUP DE JEUNE POUR LA GARDERIE

La Municipalité souhaite, pour la garderie périscolaire, proposer un espace plus confortable et fonctionnel avec la présence d'espaces de jeux et de détente. Un accès PMR est également prévu ainsi qu'une adaptation des toilettes. Le projet a été confié à Madame GOUGIS, architecte d'intérieur. Le coût est estimé à 110 050 €. Une demande de subvention de 40% a été déposée au titre de la DETR, soit 44 420 €. L'autofinancement est donc de 66 630 €. Pour rendre un peu plus agréable l'espace des préaux, il est également envisagé, en collaboration avec le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes), de faire réaliser une fresque sur les murs, avec la participation d'une association et des élèves.

LES BRÈVES DE NOTRE ÉCOLE

L'association Équilibre est venue dans les classes de maternelle pour initier les enfants à l'art du cirque. Les familles ont pu ensuite assister à la représentation des petits artistes.

Dans le cadre des échanges ERASMUS, l'école a accueilli une jeune fille allemande, Léonarda, de la ville de Münster, durant une quinzaine de jours. Elle est venue parfaire son français auprès des enfants.

Comme chaque année, la traditionnelle remise de cadeaux aux élèves de CM2 a été faite par Mme le Maire et l'association des parents d'élèves.



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

La sobriété énergétique est à l'ordre du jour partout, pour tous. La flambée du coût des énergies nous y contraint. De plus en plus, on cherche des solutions alternatives. Pour une mairie, les charges de fonctionnement en matière d'énergie sont devenues très lourdes et c'est un vrai sujet de préoccupation. Dans le cadre des économies d'énergie, la mairie a pris la décision de remplacer les ampoules énergivores par des leds pour les bâtiments communaux et l'éclairage public. A cela s'ajoute l'extinction de l'éclairage public entre 23h et 6h30. Les logements communaux vieillissants ont également été rénovés dans ce sens.

TÉLÉTHON 2023

Cette année encore, Saint-Victor-la-Coste était au rendez-vous le samedi 9 décembre pour le Téléthon. Divers objets, des créations manuelles, des jacinthes, des pommes, des gourmandises, et de l'huile d'olives récoltées par des bénévoles sur les oliviers de la Commune, ont été proposés à la vente lors de la journée.



D'autres animations attendaient le public : concert des élèves de l'association Musique A Do Mi Si'L, run de 6 km de l'association « RAID 3 D », deux marches proposées par l'association « Courir à St-Victor », concours de belote animé par les Boules de la Placette, le traditionnel Loto avec sa tombola, et pour les participants, la buvette tenue par le club de Tennis.

L'enthousiasme au fil des années s'est essoufflé, mais l'association Saint-Victor Solidarité remercie tous les bénévoles, les sponsors et tous les généreux donateurs pour leur soutien et leur active participation. Sans eux, cette journée n'aurait pu avoir lieu et elle a permis de récolter la somme de 6061,03 €.

CLIN D'OEIL JO 2024

Les Jeux Olympiques se dérouleront du 26 juillet au 11 août 2024 et les Jeux Paralympiques du 28 août au 8 septembre 2024.

Depuis 1968, Les Mascottes Olympiques et Paralympiques sont un élément incontournable des jeux. Elles vont accompagner les Français jusqu'aux Jeux de Paris. Elles incarnent l'esprit olympique et paralympique et rendent l'atmosphère de l'évènement festive. Quoi de mieux que de petits bonnets phrygiens pour renforcer la place du sport dans la société ? Le sport peut tout changer ! Tous derrière nos athlètes pour ces JO !

Finalement, les mascottes sont les premières ambassadrices des Jeux !





RENCONTRE AVEC HUBERT FABROL

Enfant du village, Hubert Fabrol a fréquenté l'école de Saint-Victor-la-Coste en bon élève, dévoré par deux passions : le sport automobile et le cyclisme. Il s'est donc ensuite dirigé avec succès vers des études de mécanicien, a travaillé dans un garage Renault d'Avignon, puis a rejoint l'atelier de Viry-Châtillon, dans l'Essonne, où sont fabriqués des moteurs de Formule 1.

Grâce à un concours, Hubert Fabrol réussit ensuite à concrétiser son rêve : rejoindre le circuit de Magny-Cours en étant embauché chez Orea (Organisation Exploitation Automobile), Formule Renault, la plus petite catégorie. Il se retrouve dans l'équipe de Paul Belmondo et a la chance de côtoyer d'autres pilotes exceptionnels, comme Yannick Dalmas, qui a gagné quatre fois les 24 heures du Mans. Il travaille ensuite, toujours sur le circuit nivernais, en Formule 3000, et quand l'équipe vient s'installer au Castelet en 1988, Hugues de Chaunac, le dirigeant, invite Hubert à le suivre pour la saison. Hubert part l'année suivante en Italie, dans un village au sud de Florence, pour accompagner son pilote, Pierre-Henri Raphanel, engagé en F1 dans l'écurie Coloni. Il apprend l'italien, aime beaucoup ce pays, mais Raphanel part bientôt en Allemagne. Hubert le suit, début 1990, dans le groupe AGS racing, à Gonfaron, toujours en F1. Il est le chef de voiture du pilote Yannick Dalmas. En 1993, direction la Sarthe pour suivre Olivier Panis, qu'Hubert considère comme un ami. C'est le succès : Panis est champion d'Europe en Formule 3000, mais Hubert le gardois trouve la Sarthe « bien verte, et sans caillou ! ». Par choix personnel, il arrête la course peu de temps après et rentre à la maison fin 1994 avec un deuxième titre européen.

La seconde passion d'Hubert Fabrol se réveille alors : il fait du vélo, certes, mais peut-être pourrait-il aussi faire des vélos, juste pour le plaisir de fabriquer les choses par soi-même? Après l'achèvement de son premier cadre en acier, suivront de 1995 à 2006, toute une série de cycles sur mesure, fabriqués chez lui, dans son atelier. Notamment un vélo par an, pour lui, pour le tester, dont il envoie des



photos à des magazines spécialisés. Beaucoup de jeunes du village ont réalisé avec bonheur leur stage de troisième dans ce petit atelier au cœur de Saint-Victor, mais Hubert a toujours travaillé seul, sans employé, pour être plus libre.

Cette liberté, cette joie de fabriquer, Hubert Fabrol les retrouve aujourd'hui dans une nouvelle passion qui lui permet de continuer à utiliser son atelier et de nombreuses machines qu'il a lui-même conçues. A partir de métaux le plus souvent recyclés, de bois soigneusement choisis, il réalise pour son plaisir personnel de superbes couteaux, forge ses lames, ce qui témoigne de son adresse manuelle et de son ingéniosité, car il est autodidacte.

Et de sa maison avec une vue magnifique sur le Castellas, il cultive son jardin et l'amitié, en se retournant de temps en temps vers son écran de télévision pour suivre les courses, à deux ou quatre roues.

VOUS AVEZ ENTRE 16 ET 25 ANS, SANS ÉCOLE, NI FORMATION, NI EMPLOI ?

La mission Locale peut vous apporter des réponses sur l'Information, l'Orientation, l'Emploi, la Formation, la Garantie jeunes, La Vie pratique et la Santé.

MISSION LOCALE JEUNES
5 rue des Jardins du Souvenir
30200 Bagnols-sur-Cèze
Contacts : 04.66.89.09.34
contact@mlj-gardrhodanien.com
<http://www.mlj-gardrhodanien.com>



L'ARMÉE DE TERRE SES MÉTIERS ET SES MISSIONS

117 Spécialités dans 16 domaines d'activités, l'armée de terre recrute et forme toute l'année. Vous pouvez participer à une séance d'information en vous inscrivant sur : www.sengager.fr

CIRFA, 32 rue Joseph Vernet
Avignon - 04.90.14.52.93



Des petits investissements astucieux

POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'EAU



Un mousseur (ou aérateur)
Une fois placé sur votre robinet, ce petit dispositif injecte de minuscules bulles d'air dans l'eau qui coule. Le débit de robinet est ainsi réduit de 30 à 50% mais la pression ne diminue pas !



Un saboteur ou un mixteur dans la tête de bain
Ce petit objet que l'on trouve quasiment dans toutes les cuisines peut être tout utile dans la salle de bain. Il vous aide à ne pas écouler 5 minutes sous la douche.



Une douchette économe
Avec le même confort d'utilisation qu'une Douche classique, elle limite le débit de sortie de l'eau tout en optimisant la pression de jet. Vous réalisez ainsi jusqu'à 75% d'économie d'eau.



POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ



Un thermomètre
Placé dans le congélateur, le réfrigérateur et un peu partout dans la maison, il permet à tout moment de juger si la température est adéquate. Vous pouvez ainsi régler votre congélateur, votre réfrigérateur et vos radiateurs plus à l'aide de leur consommation.



Une multiprise à interrupteur
C'est l'occasion idéale pour faire des économies d'électricité. Brancher plusieurs appareils sur une multiprise permet d'éteindre simultanément toutes les prises en un clic. À la clé jusqu'à 10% d'économie sur votre facture d'électricité !



Une prise programmable mécanique
Grâce à un système de programmation hebdomadaire et de programmation horaire, cette prise dédiée à une maison permet de programmer la mise en marche et l'arrêt de vos appareils. Avec cela, si l'électronique agit uniquement lors des périodes de fonctionnement, vous réalisez des économies d'électricité.



Un wattmètre
Intégré à une gamme de système permet de vérifier la consommation de votre appareil électrique. Il est à installer plus facilement sur les prises et à l'usage plus simple que les autres modèles.

PARTICIPATION CITOYENNE

Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante, tout en informant les forces de l'ordre de tout fait particulier. Des référents volontaires sont au service de la population, en relation privilégiée avec la gendarmerie. N'hésitez pas à les contacter.

- M. René BRESSY - 10 Rue du Salet
- M. Robert BOSC - 6 Rue Frédéric Mistral
- Mme. Suzanne CAÇADOR MATEUS - 17 Route du Claux
- Mme. Monique COGAN - 11 Rue de la Grande Terre
- M. Georges DANIEL - 11 Rue des Vieux Lavoisirs
- M. Jean-Luc DECHAMPS - 8 Rue du Chemin Neuf
- M. François MUNOZ - 3 Rue de Baracca
- M. Jean PASSERIEUX - 14 Rue de Boulanne
- M. Robert PIZARD DESCHAMPS - 1 Grande Terre
- M. Henri POCK - 3 Rue du Vernet

INFO REDEVANCE INCITATIVE

Janvier 2024, début de la facturation à l'ouverture ou à la levée.

- Fin de la tolérance et refus de collecte (pour le couvercle enrouvert ; le sac déposé en plus du bac au-dessus du couvercle ; le sac déposé en à côté du bac).
- Seuls les bacs pucés avec autocollants et avec la poignée tournée côté route sont collectés.
- Tous les bacs pucés sans autocollants sont collectés.

Vous n'avez pas récupéré votre bac ?

Contactez **RAPIDEMENT** le service Gestion des déchets au n° Vert : 0800 72 49 79 ou redavance.incitative@gardrhodanien.fr

Plus d'infos sur www.gardrhodanien.fr rubrique environnement et déchets article redevance incitative fin de l'année test.

Les déchetteries Comment y accéder !

PARTICULIERS : Pour accéder en déchetterie, vous devez être en possession d'une carte d'accès qui vous sera délivrée gratuitement par votre mairie, sous présentation d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

PROFESSIONNELS : À partir du 1^{er} janvier 2024, du fait du cadre réglementaire, les professionnels doivent désormais s'adresser aux déchetteries qui leur sont destinées :

- **Dumas** (Tresques) : valorisation@dumasrecup.com
Site : <http://dumasrecuperation.com>
- **Alcyon** (Bollène) : contact@cvalcyon.com
Site : <https://cvalcyon.com>

RÉDUIRE SES FACTURES, C'EST POSSIBLE !

Limiters ses consommations d'énergie ne nécessite pas forcément de tout révolutionner. Quelques bons réflexes suffisent pour faire baisser les factures, en toute simplicité et à moindre coût !

On économise l'eau dans le jardin en arrosant le matin ou le soir en évitant les fortes chaleurs, on récupère l'eau de pluie ou l'eau de lavage des légumes.

Le saviez-vous ?

- Baisser le chauffage de 1°C : - 7 % de consommation d'énergie.
- Dégivrer son réfrigérateur évite une surconsommation.
- Couvrir les casseroles pendant la cuisson : 4 fois moins d'électricité ou de gaz consommé.
- Laver son linge à 30°C : 3 fois moins d'énergie qu'un lavage à 90°C.
- Privilégier le programme « Éco » du lave-vaisselle : jusqu'à 45% d'électricité économisée par rapport au programme intensif.
- Éteindre les veilles dès que possible : 10 % d'économies.
- 15 à 50 équipements par foyer restent en veille inutilement, ce qui représente un coût de 80 € par an. Une box allumée 24h / 24h consomme autant qu'un réfrigérateur en une année.
- Choisir des lampes à LED qui consomment peu d'électricité et éclairent pendant environ 40 000 heures.
- Utiliser un mousseur afin de réduire le débit d'eau : pour une douche avec une réduction du débit de 50%, c'est jusqu'à 160€ d'économies par an (pour un prix moyen de l'eau à 3,70 € le m³).
- Laisser sécher le linge à l'air libre le plus souvent possible.
- Utiliser un sèche linge de classe A coûte 34 € par an et 110 € par an pour un sèche linge de classe B.
- Bien entretenir ses appareils, ça compte aussi beaucoup !



ÉLECTIONS

Si une erreur concerne votre état civil, vous devez personnellement en demander la correction en ligne :

www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/R49454

Lors de votre demande, vous devez être en possession :

- de votre NIR (encore appelé n° de sécurité sociale)
- d'une copie de votre acte de naissance

Si vous ne pouvez utiliser ce service en ligne, vous pouvez formuler votre demande par courrier accompagné d'un acte de naissance et d'un justificatif d'identité à INSEE Pays de la Loire - Pôle RFD - 105, rue des Français Libres - BP - 44274 NANTES - Cedex 2

ADRESSE : Les personnes ayant constaté une erreur sur l'adresse ou ayant changé de domicile sur la commune doivent **IMPERATIVEMENT** le signaler au plus tôt en mairie avec un justificatif. Sans cela, il y aura un impact sur l'envoi de la carte électorale, et éventuellement sur les bureaux de vote.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les représentants au Parlement européen sont élus par les citoyens des pays de l'Union européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède lors des élections européennes. Il n'y a pas de second tour. **Les prochaines élections européennes sont prévues le 9 juin 2024.**

BIENTÔT 16 ANS, PENSEZ AU RECENSEMENT

Tous les jeunes de nationalité française doivent se faire recenser entre la date même du jour de leurs 16 ans et la fin du 3^e mois qui suit. Si les délais ont été dépassés vous avez jusqu'à vos 25 ans pour régulariser la situation. Le recensement citoyen est obligatoire et indispensable pour participer à la JDC, la journée défense et

citoyenneté. Pour faire votre recensement, vous avez deux possibilités : vous rendre dans votre Mairie ou sur le site service-public.fr

Vous devez vous munir de votre pièce d'identité, du livret de famille de vos parents ainsi que d'un justificatif de domicile. L'attestation de recensement est valable jusqu'à 18 ans. La certification de la JDC est quant à elle indispensable pour se présenter à n'importe quel examen (permis de conduire, Brevet, Baccalauréat, Cap ...). Pour tous renseignements supplémentaires rendez-vous sur le site : <http://www.defense.gouv.fr/jdc>

DÉMATÉRIALISATION - URBANISME

Infos sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/dematerialisation-des-autorisations-durbanisme-1>

Pour déposer une demande d'autorisation d'urbanisme, se connecter sur <https://ideau.atreal.fr> depuis le site de la Commune, en cliquant dans l'onglet « urbanisme et dématérialisation ».

DÉCLARATION DE PRÉLÈVEMENT, FORAGES, PUIES



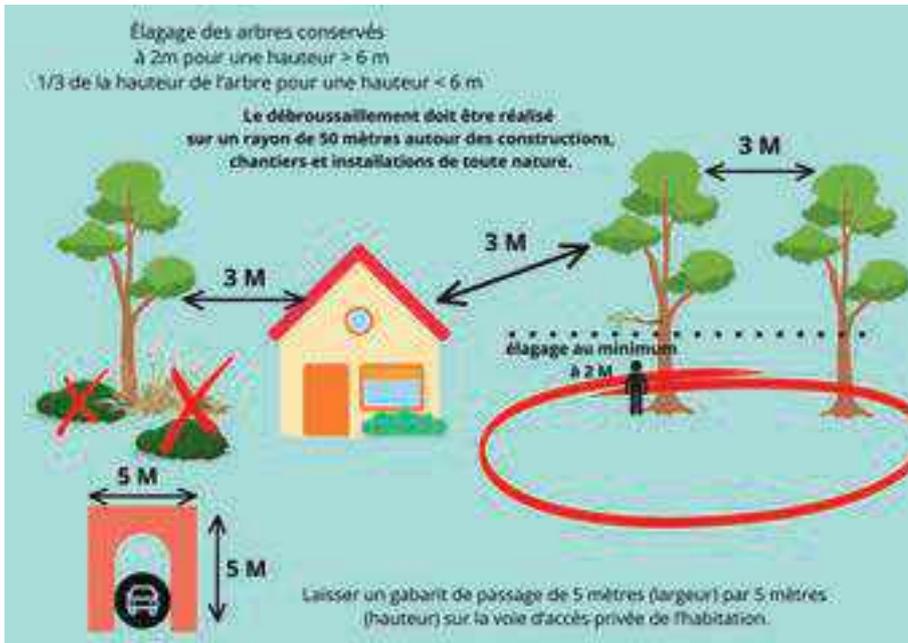
La déclaration des ouvrages de prélèvements d'eau est obligatoire en mairie lorsque le volume prélevé est de 0 à 1 000m³ par an. Ceci concerne les prélèvements dits « domestiques » au titre de l'article L.2224-9 du code général des collectivités territoriales. Cette obligation concerne les nouveaux et anciens ouvrages et tous types d'ouvrages : Puits-Forages-Pompes-Dérivation. Cette déclaration est importante pour mieux gérer la ressource en eau. A l'échelle du bassin versant de la Cèze et des petits affluents du Rhône, les prélèvements d'eau ne sont pas assez connus.

En déclarant votre ouvrage vous serez conforme à la réglementation.

DÉBROUSSAILLER, C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT LE FAIRE !

Le débroussaillage est une obligation légale et représente la mesure de prévention la plus efficace pour prévenir les incendies de forêts, landes et garrigues et limiter leur propagation.





Conformément à l'arrêté préfectoral en vigueur dans le département du Gard, si vous êtes propriétaire de parcelles et/ou de constructions situées dans et aux abords (-200m) d'espaces boisés, de landes ou de garrigues, vous y êtes sûrement soumis. Dans ce cas les travaux de débroussaillage doivent être absolument réalisés avant le début de la saison à risque, soit pour la fin mai, afin de vous apporter la protection nécessaire en cas d'incendie.

La période idéale pour faire les gros travaux s'étend de début octobre à fin février. Les travaux de finition ou d'entretien annuel, tels que le fauchage et le broyage, sont à faire au printemps (entre début mars et fin mai), après les pluies qui augmentent la pousse de la végétation. Renseignez-vous sur les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) sur le site internet de la Préfecture du Gard ou encore en mairie.

EN FORÊT OU AUX ABORDS DES FORÊTS, LES FEUX SONT INTERDITS !

Chaque année, les incendies ravagent une partie des forêts du département. La pratique du feu, dans et aux abords d'espaces boisés, forêts, landes ou garrigues, est un danger immédiat pour nos forêts et nos habitations tout au long de l'année. L'emploi du feu y est strictement prohibé et puni par la loi.

Une dérogation est possible uniquement pour les travaux liés aux Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) ou dans le cadre d'une activité agricole ou forestière, dès lors qu'aucun moyen alternatif d'élimination de ces déchets n'est facilement accessible (déchetterie, broyeurs, etc..) et après déclaration préalable en mairie. Dans tous les cas, même avec cette dérogation, l'emploi du feu est formellement proscrit du 15 juin au 15 septembre, dans et aux abords d'espaces boisés, forêt, landes ou garrigues.

En matière de prévention des incendies, il n'y a pas de « petites » infractions ! Tout contrevenant encourt d'importantes amendes voire des poursuites pénales.

REGARD SUR LE COMPOSTAGE

Le compostage constitue un enjeu dans la lutte contre le réchauffement climatique. « Un tiers de nos poubelles noires part pour être incinéré, alors que de très nombreuses ressources peuvent être transformées en compost. D'un point de vue agricole, c'est très utile pour la bonne santé des sols, car cela permet de maintenir et de conserver l'eau qui s'y trouve. Avec le réchauffement climatique et les sécheresses qui sont de plus en plus fréquentes, on en a de plus en plus besoin de valoriser ses bio déchets ; **c'est aussi purement et simplement un moyen de réduire ses déchets et c'est déjà un grand pas pour la planète.** »

Depuis 2016, les grands jalons des obligations concernant le tri des déchets à la source sont déjà connus et ont été progressivement précisés :

- Depuis 2016, selon l'article L. 541-1-1 du Code de l'environnement, les professionnels qui produisent plus de 10 tonnes de biodéchets par an sont soumis à l'obligation du tri à la source. Cette obligation prend source dans la promulgation de la Loi Grenelle 2 en juillet 2010.

- Depuis le 1^{er} janvier 2023, selon les 1^{eres} directives mises en place par la loi AGEC, l'obligation concerne les professionnels qui produisent plus de 5 tonnes de biodéchets par an.

- Depuis le 1^{er} janvier 2024, cette obligation n'est donc plus conditionnée à un minimum de tonnes de déchets générés par an et est donc applicable à tous, aux professionnels comme aux ménages, dès le 1^{er} kilo.

- Pour faire du compost chez soi, vous devez d'abord vous procurer un composteur. Il en existe différents types, tels que les composteurs en bois, en plastique ou en métal. Il est important de choisir un composteur qui correspond à vos besoins et à l'espace dont vous disposez. **(Possibilité d'achat auprès de l'Agglomération du Gard rhodanien, sur rendez-vous, Tél : 04 66 90 58 00 ou renseignement en Mairie)**

Il existe également des composteurs de cuisine pratiques et sans odeurs, afin de garder un composteur compact à proximité.

AGGLO MOBILE

L'Agglo Mobile est un service public à destination des administrés. Des agents formés vous accompagnent dans vos démarches numériques (CAF, MSA, CPAM, France travail, aide à la rédaction de courriers, formulaires administratifs...). Vous trouverez ce véhicule dans la cours de la mairie une ou deux fois par mois le jeudi de 9h30 à 12h00 et le vendredi de 13h45 à 16h15.

Voir planning sur le site de la commune :

www.saintvictorlacoste.com



REJOIGNEZ SAINT-VICTOR-LA-COSTE SUR PANNEAUPOCKET

Pour recevoir les dernières informations de la commune, téléchargez l'application PanneauPocket sur votre smartphone ou consultez depuis votre ordinateur www.app.panneau.pocket.

C'est gratuit !!



LE SITE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GARD RHODANIEN

www.gardrhodanien.fr

Le site en accès direct : inscrire les enfants à la crèche, au centre aéré, les transports etc...



LE SITE TOURISTIQUE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GARD RHODANIEN

www.provenceoccitane.com

Vous y trouverez toutes les informations sur les diverses activités, ainsi que les rubriques découvrir, séjourner, sortir, l'agenda.

LE MOT DE L'OPPOSITION

Durant cette année, un certain nombre d'actions a été initié par le conseil municipal qui font du village un lieu de bien-être. Il y a eu la mise en place du conseil municipal des jeunes au mois de mai avec l'élection du Maire junior : Charlyne LE PRINCE. Pour l'amélioration des structures de l'école, on soutien l'initiative du maire pour la réfection du dortoir et du réfectoire. Les recherches de lieux utiles pour le village ont été réalisées et concrétisées comme l'achat de la maison sise place de la mairie ou du parking des amandiers en cours d'aménagement.

Toutefois, nous ne sommes jamais associés aux travaux préparatoires des décisions prises par le groupe d'initiés qui est constitué des adjoints et de quelques conseillers.

Par exemple, nous aurions proposé une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite au parking des amandiers avec des bacs à fleurs.

L'utilisation de la garrigue qui est une grande valeur du village, amène les différentes communautés à se côtoyer, sans s'ignorer et comme dans toute rupture, ce constat porte à la nostalgie.

Dans le cadre du développement des énergies nouvelles, la mairie propose des terrains pour un parc photovoltaïque proche du poste électrique de Tavel. Nous ne sommes pas opposés au principe de production d'énergie.

Nous voulons garder les valeurs environnementales lors de la conception des projets et valoriser certains espaces tels que celui des cèdres, route de Valiguière à Tavel, afin que les budgets ne soient pas une influence sur le fond de la vie, nous sommes attentifs aux conséquences aux évolutions de nos lieux de vie.

Guillaume JOUVE

Christel POSTEL

Jean ALBE

Hervé PETITÔT



ASSISTANTE SOCIALE

Pour bénéficier d'un entretien, vous devez obligatoirement prendre un rendez-vous au Centre-Medico Social de Roquemaure, tél : 04.66.82.64.30

LA MAIRIE EST OUVERTE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
Le mardi et jeudi de 14h à 17h
Le samedi de 8h30 à 11h

Nouveau E-mail : mairie@saintvictorlacoste.com

PERMANENCE DU MAIRE

Uniquement sur rendez-vous

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

www.saintvictorlacoste.com

A consulter régulièrement pour être informé sur toutes les manifestations, changement de jours de collecte des ordures ménagères, menus cantine, ...
En renseignant votre adresse mail sur le site vous recevrez la newsletters de la commune.

LA CANTINE ET LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Les réservations se font en ligne sur le portail famille (obligation de faire créer un compte à la mairie).

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Située en face du tabac-presse,
elle est gratuite et ouverte à tous.

Le lundi de 9h à 11h
Le mercredi de 16h à 17h30
Le vendredi de 16h à 17h30
Juillet et Août, uniquement le lundi de 9h à 11h
Fermée pour les vacances de Noël

AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence postale communale est ouverte :
Lundi au vendredi matin de 9h à 11h45
Samedi matin de 9h à 10h45
Afin d'assurer une bonne distribution du courrier, afficher sur vos entrées, vos nom et n° de rue.

CORRESPONDANCE DU MIDI LIBRE

Pierre DARDAILLON - Tél. : 04 66 50 08 67
Blog : saintvictorlacoste.midilibre.com

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

41 rue Marc Sagnier - 30200 Bagnols-sur-Cèze
Tél : 04 66 39 65 15 - Mail : mjd@gardrhodanien.fr
La Maison de Justice et du Droit du Gard rhodanien ouverte à tous apporte gratuitement des conseils pour permettre l'accès au droit, l'aide aux victimes, la résolution amiable des conflits.

DÉCHETTERIE DE SARCIN

Du lundi au samedi de 8h à 11h50 et de 14h à 16h50.
Vous pouvez vous rendre à toutes les déchetteries de l'agglomération. Info déchetterie 04.66.90.58.00

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Mardi matin : ordures ménagères
Mercredi matin : tri sélectif (sac jaune).

ASSISTANTES MATERNELLES

ANDRO Cindy 06 12 38 37 44
CARENO Ludivine 04 66 89 52 48 / 06 16 27 55 23
CONTU Yannick, Paule 06 75 05 58 37
DIEU Sabine 04 66 50 21 50 / 06 68 18 53 08
FAKHRI Nadia 04 34 47 93 77
GIRALDI Laurence 04 66 33 07 24 / 06 21 78 53 76
NASTRI AYME Karine 06 11 46 60 62
PENA Anne-Laure 04 34 47 90 91 / 06 32 73 36 53
PERLADE Pauline 06 17 06 82 59
TEYSSOT Corinne 04 66 50 04 24



CEDRALIS

Système de communication de confiance pour informer et diffuser les alertes préfectorales, communales, etc. Pour recevoir les communiqués urgents, vous devez donner votre numéro de téléphone à la mairie.

MÉTÉO ÉLECTRIQUE

Retrouvez toutes les informations sur le site **www.monecowatt.fr**

INFOS PRATIQUES

- Pour restez informé sur la situation locale de la sécheresse, consultez le site : **vigieaux.gouv.fr**
- L'application gratuite qui vous met en sécurité face aux intempéries : **myPredict**
- L'application gratuite pour rester informé en temps réel des passages sur les lignes de transport liO : **Pysae**

RÉNOVATION DU *Lavoir de Cannes*



Il devenait important de sécuriser et rénover le lavoir de Cannes afin de préserver au mieux le patrimoine de la Commune.

Les travaux ont commencé à l'automne avec un nettoyage du terrain par les agents municipaux. La toiture a été entièrement démontée, la nouvelle charpente mise en place par la Société Polyfabri. L'ensemble des travaux de rénovation, décroûtage, consolidation des piliers en pierre, enduits ont été réalisés par l'Association Passe Muraille, un chantier d'insertion qui est intervenu à plusieurs reprises dans le village. Au printemps, le lavoir retrouvait tout son charme.

